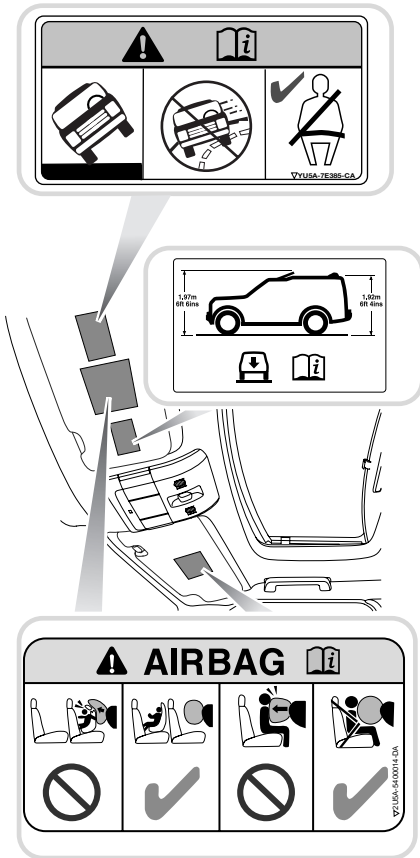


Renseignements généraux

ETIQUETTES DU PARE-SOLEIL



H5870L

Toujours lire attentivement les informations de l'étiquette d'avertissement de protection SRS à airbag, apposée sur le pare-soleil du conducteur et du passager.

Une étiquette supplémentaire, située sur le pied "B", déconseille le montage d'un siège pour enfant dirigé vers l'arrière sur le siège du passager avant.

Pour plus d'information concernant la protection SRS à airbag et l'emploi des sièges pour enfants, consulter les sections appropriées de ce manuel.

PLAQUETTES DE FREINS

Les plaquettes de freins exigent une période de rodage. Au cours des premiers 800 km (500 miles), éviter tout freinage puissant.

Un entretien périodique est indispensable pour pouvoir contrôler les plaquettes de freins et les remplacer le cas échéant afin d'assurer des performances optimales et une sécurité à long terme.

EN CAS D'URGENCE

Ne pas oublier les consignes de sécurité en cas de panne

En cas de panne en cours de route :

- Si possible, et si les conditions de circulation et de sécurité le permettent, garer le véhicule à l'écart de la circulation, de préférence sur une bande de stationnement. En cas de panne sur autoroute, garer le véhicule le plus loin possible des voies de circulation.
- Allumer les feux de détresse.
- Si possible, placer un triangle d'avertissement ou une lampe clignotante orange à bonne distance du véhicule, pour signaler la panne aux autres usagers de la route (respecter également les exigences légales en vigueur dans certains pays).
- Pour plus de sécurité, faire sortir les passagers du côté du talus au cas où votre véhicule serait heurté par un autre véhicule.